

## Aide-mémoire Soutien à des ouvrages spécialisés pour coûts d'impression et de traduction

**Pro Helvetia soutient les publications d'auteurs et auteures professionnels qualifiés traitant de thématiques contemporaines pertinentes en lien avec l'art et la culture. La Fondation pose comme conditions à son soutien que les œuvres suivent une méthodologie rigoureuse et qu'elles donnent un nouvel élan à un discours actuel. La publication est rédigée dans une perspective contemporaine, elle présente sur le thème traité une réflexion ancrée dans le présent et s'adresse à un large public.**

Pro Helvetia  
Schweizer Kulturstiftung  
Hirschengraben 22  
CH-8024 Zürich  
T +41 44 267 71 71  
F +41 44 267 71 06  
info@prohelvetia.ch  
www.prohelvetia.ch

### Formes de soutien:

Il est possible d'attribuer des contributions aux frais d'impression ou à la traduction. Les contributions à la traduction ont la priorité.

- Ne peuvent entrer en ligne de compte pour les contributions aux frais d'impression que les ouvrages écrits par des auteures et auteurs suisses et ayant pour thématique l'art et la culture de Suisse.
- Entrent en ligne de compte pour les contributions à la traduction :
  - a) les ouvrages d'auteurs et auteures suisses centrés sur une thématique socialement importante et relevant de l'art et de la culture – qu'elle ait ou non un lien avec la Suisse.
  - b) les ouvrages d'auteurs étrangers qui traitent d'une thématique en lien avec l'art et la culture de Suisse.

### Conditions et modalités:

- La maison d'édition dépose sa requête complète, accompagnée de tous les documents nécessaires au plus tard huit semaines avant la mise sous presse (pas d'auto-édition).
- La maison d'édition est responsable du financement de l'ouvrage et en assume le risque financier.
- Le contrat éditorial prévoit des honoraires appropriés pour l'auteure ou l'auteur ainsi que pour la directrice ou le directeur d'édition.
- L'ouvrage répond aux standards éditoriaux en vigueur. Ceux-ci incluent l'attention accordée à l'exactitude éditoriale et une relecture professionnelle.
- L'ouvrage est diffusé auprès d'un large public par des canaux professionnels adéquats.

Etat : janvier 2018